

BULLETIN MUNICIPAL

ANNEE 2005

Le mot du Maire

NUMERO 1

Mai / juin.

DANS CE NUMERO :

Le mot du Maire	P1
Budgets 2005 Subventions	P 2/P3
Rappels de la mairie	P4 à P6
Le courrier des écoles	p7
Parking salle polyvalente	p8

Dans sa séance du 24 mars, le Conseil Municipal a adopté les comptes administratifs 2004 et voté à l'unanimité des membres présents les budgets prévisionnels de 2005 de la commune, du service d'assainissement ainsi que du budget annexe pour la gestion d'immeuble à usage commercial.

Ce budget annexe, relatif à la gestion du local commercial et du logement de l'immeuble boulangerie-alimentation a été constitué car la commune en est devenue propriétaire, après signature de l'acte, en date du 22 avril dernier.

Après une longue période de transaction et de réflexion menées par la municipalité, l'activité est assurée et le maintien du commerce donne satisfaction à la population.

Les loyers à percevoir des commerçants compenseront les échéances trimestrielles de l'emprunt contracté à cette occasion. Il sera toutefois nécessaire de réaliser quelques aménagements de l'immeuble avec notamment la mise aux normes du fournil. Pour cela une dotation de solidarité de la Communauté de Communes est attendue.

De plus, la réception définitive des travaux de construction du local technique et des sanitaires-douches avait été reportée au 15 mars, en raison du sérieux retard occasionné par certaines entreprises. Ces locaux, bien intégrés aux bâtiments communaux ont enfin été mis en service.

D'autres projets inscrits au budget 2005 vont s'échelonner ces prochains mois. Le chantier de l'aménagement du nouveau parking derrière la salle polyvalente, démarré récemment, intervient en cette période propice de l'année et devrait se terminer vers la fin mai (projet annexé en page 8).

Enfin, la mairie est fréquemment sollicitée par des particuliers pour connaître les terrains possibles à la construction,. Aussi je demande aux propriétaires fonciers susceptibles de vendre des lots proches du bourg de nous le faire savoir.

Henri Blanchard

BUDGET 2005

→ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	MONTANTS (€)
Charges à caractère général	204 640
Charges de personnel et frais assimilés	136 795
Autres charges de gestion courante	94 040
Charges financières	34 180
Charges exceptionnelles	36 500
Virement à la section d'investissement	37 770
TOTAL	543 925

RECETTES	MONTANTS (€)
Produits de services, du domaine et ventes diverses	22 150
Impôts et taxes	178 815
Dotations, subventions et participations	265 755
Autres produits de gestion courante	27 100
Atténuation de charges	11 000
Produits financiers	20
Produits exceptionnels	35 605
Transferts de charges	3 480
TOTAL	543 925

→ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES	MONTANTS (€)
Remboursement d'emprunts et dettes	62 100
Différences sur réalisations d'immobilisation	34 605
Immobilisations corporelles	32 508
Immobilisations en cours	182 300
Immobilisations incorporelles	18 860
Déficit d'investissement reporté	26 347
TOTAL	356 720

RECETTES	MONTANTS (€)
Dotations, fonds divers et réserves	115 287
Subventions d'investissement	93 643
Emprunts et dettes assimilées	74 320
Immobilisations corporelles	35 700
Virement de la section de fonctionnement	37 770
TOTAL	356 720

BUDGET 2005

→ **TAUX D'IMPOSITION 2005**

Les taux d'imposition restent inchangés pour cette année.
Le produit fiscal s'élève à 142 397 €.

- Taxe d'habitation : 13.52%
- Taxe sur le foncier bâti : 17.45%
- Taxe sur le foncier non bâti : 45.80%

→ **PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS**

- Parking derrière salle polyvalente
- Travaux de voirie.
- Aménagement du bac dégraisseur et installation d'un débitmètre aux lagunes.

→ **SUBVENTIONS** (Associations communales)

Désignation	Montant (€)
O.G.E.C. Ecole privée : fournitures	1 702,00
Garde Saint Eloi : football	765,00
Ecole Notre Dame : projets pédagogiques-voyage scolaire	690,00
Ecole Jean de La Fontaine : voyage scolaire	435,00
O.G.E.C Ecole privée :arbre de Noël	420,90
Ass Ecole publique: arbre de Noël	265,35
Section gym de la GSE	230,00
Ass. Amis de la Fontaine	160,00
Amicale des chasseurs	155,00
Club de l'Age d'Or	155,00
Amicale des pompiers	100,00
Ass. Ker Yaouank	100,00
Section des anciens d'AFN	100,00
TOTAL	5 278,25 €

RAPPELS DE LA MAIRIE

Container à verre

Le container à verre a été déplacé et a rejoint sa place définitive près du nouveau local technique.



Cérémonie du 8 mai

Le rassemblement se fera à la Mairie à 9h45 suivi de la messe à 10h00, du dépôt de gerbes au monument vers 10h45. A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur sera offert par la municipalité au Café Marivain.

Referendum du 29 mai

Le bureau de vote se tiendra à la cantine municipale.

La carte d'électeur à utiliser pour pouvoir voter est de couleur bleu ciel

Encombrants

Les personnes qui désirent se débarrasser des encombrants peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au mardi 24 mai. Le ramassage aura lieu la première semaine de juin.

Concours de maisons fleuries



Les personnes intéressées par ce concours peuvent **s'inscrire en Mairie jusqu'au samedi 28 mai**. Seules les personnes ayant fait la démarche de s'inscrire pourront participer.

N'attendez pas le dernier moment !



Remplacement d'été au C.C.A.S.

Les personnes intéressées pour effectuer des **remplacements d'aide ménagère** chez les particuliers pendant la **période des vacances d'été** peuvent se faire connaître en Mairie.

☎ : 02.97.38.36.03

Médiathèque

Recherche de bénévoles :

Afin d'assurer une ouverture minimum de la médiathèque (prêt de livres et espace cybercommune) pendant les grandes vacances, nous recherchons des personnes bénévoles pouvant assurer des permanences.

Si vous êtes intéressés ou avez des renseignements à demander, n'hésitez pas à prendre contact avec Laëtitia BRIZOUAL à la médiathèque (☎ : 02.97.38.36.03) ou à la Mairie (☎ : 02.97.38.36.03).

Horaires d'ouverture :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		De 9h00 A 12h00		De 10h00 A 12h00	
	De 13h30 A 18h00	De 14h00 A 19h00	De 20h00 A 21h30		De 13h30 A 16h00

Tarifs de la médiathèque :

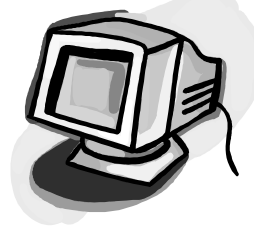
Il est rappelé que **le prêt de livres est gratuit.**



Abonnement informatique à l'année :- 11,50€ pour une personne
- 30.50€ pour 3 personnes et plus

Internet : - 1 heure :2€
- ½ heure :1€

Impression : - page en noir et blanc : 0.10€)
- page en couleur : 0.15€



Journée de solidarité “Pierre et les autres”

Le 25 juin, l'association « Pierre et les autres » organise une opération « les Nez Rouges » au profit de la Fédération Des Maladies Orphelines.

Le jeu consiste à rallier Noyal-Pontivy à Guégon, en courant. Cette manifestation se fait en partenariat avec l'ADN, les sapeurs pompiers et le lycée Kerlebos de Pontivy.

L'objectif est de récolter des fonds en vendant ces fameux Nez Rouges, signe de solidarité avec les malades, en échange de 3 €. Munie de ce Nez Rouge chaque personne pourra courir, marcher, ou être simple spectateur ou encore simple donateur.

Un point de vente sera mis en place une semaine avant la manifestation dans toutes les communes traversées, dont Kerfourn.

Pour plus de renseignements contacter le 02.97.38.31.12.

Travaux sur la ligne aérienne haute tension



La société S.A.S. Lignes Aériennes de Nîmes a procédé ces dernières semaines à des travaux de changements de têtes de support sur la ligne à 63 KV Mur de Bretagne- Pontchâteau.

Cette ligne édifiée suite à la construction du barrage de Guerlédan vers 1930 comporte 12 supports concernés par ces travaux sur la commune de Kerfourn..

La mise en place de ces armatures métalliques d'environ 6 mètres, à l'aide d'une puissante grue a attiré quelques visiteurs sur le site.

Plusieurs habitants de Kerfourn se souviennent encore de cinq pylônes proches du Clézio, Ker-Angèle, le Vieux Lindreux abattus une certaine nuit de 1944, au cours d'actes de sabotage durant la dernière guerre.

Calendrier des fêtes

- Mai :** *dimanche 08* : Armistice 1945 A.F.N.
 dimanche 22 : kermesse de l'école Notre Dame
 samedi 28 : Assemblée Générale de la G.S.E.
- Juin :** *dimanche 12* : Kermesse de l'école Jean de la Fontaine
 samedi 25 : Concours de pêche de la G.S.E
- Juillet :** *samedi 02* : Soirée des chasseurs
 samedi 30 : }
 dimanche 31 } Fête des Amis de La Fontaine

Destruction d'hyménoptères

Par délibération en date du 22 septembre 2000, le conseil d'administration du Service Départemental d'incendie et de secours a fixé les conditions dans lesquelles certaines activités du service font l'objet d'une facturation auprès du demandeur. Les destructions d'hyménoptères rentrent dans ce cadre d'opérations.

1. Les opérations réalisées par les Sapeurs-Pompiers.

Seuls les appels réellement du domaine de l'urgence ou sur le domaine public sont pris en compte par les Sapeurs-Pompiers.

Aussi, les interventions pour destruction de guêpes ou frelons sur la voie publique ou dans un établissement public sont gratuites.

Celles motivées par un danger immédiat sont réalisées par les Sapeurs-Pompiers et font l'objet d'une facturation. De même, pour un nid situé en hauteur à plus de 18 mètres, les moyens du SDIS étant les seuls à pouvoir intervenir, l'opération est menée par les Sapeurs-pompiers à titre payant.

2. Les opérations réalisées par les entreprises spécialisées privées.

Lorsque l'intervention ne rentre pas dans le cadre de l'engagement des sapeurs-pompiers, le demandeur est réorienté vers des sociétés privées. Jusqu'à aujourd'hui, 8 entreprises se sont fait connaître. En tout état de cause, ces 8 sociétés pratiquent cette activité depuis plusieurs années et sont connues des services du SDIS.

Une de ces entreprises est située sur la commune de Kerfourn :

TEXIER Joël

Lesdanic

☎ : 02.97.38.38.75

06.85.20.62.87

3. Cas particulier des essaims d'abeilles

S'il s'agit d'essaims d'abeilles, le demandeur est orienté vers :

L'association Sanitaire Apicole Départementale

Au 06.66.10.23.51 ou 02.97.67.02.07

qui se charge de trouver un apiculteur pour récupérer l'essaim.

Il se peut que pour des raisons techniques, (essaims inaccessibles ou en cas de hauteur importante) les sapeurs-pompiers soient missionnés, mais ceci ne doit être qu'à titre exceptionnel.

Bonjour à tous,

 Au programme du 3^{ème} trimestre de l'école **Jean De la Fontaine**, nos petits chérubins du CP au CM2 apprendront à mieux manier leur vélo et à respecter quelques règles de sécurité routière.

Tous sortiront également les outils pour élaborer le petit jardin de l'école.

Dans le cadre du réseau, les enfants présenteront leurs œuvres plastiques sur le thème « les passeurs de mémoire » au collège Yves Le Bec de Rohan à partir du mardi 17 mai.

Ensuite place à la détente le 28 pour une après-midi récréative.



Les artistes peintre se feront également chanteurs pour accompagner Jean-Yves Le Duc (auteur des chansons que l'on apprend) et donneront une représentation en juin à Rohan.

Comme tous les ans les CE et les CM participeront à un défi lecture avec 4 autres écoles primaires ainsi que les 6^{ème} du collège Yves le Bec.

Puis du 19 au 24 juin, les élèves de l'école et ceux de Gueltras et de St Gonnéry participeront à une classe de découverte à Pénestin afin de développer leurs connaissances du milieu marin.



Pour tous renseignements, contacter l'équipe enseignante à l'école ou au 02.97.38.32.87.

La vie de l'école Notre Dame

Le 5 mars a défilé dans les rues de Kerfourn un étrange bonhomme carnaval. Cette énorme construction a été réalisée par les trois cycles de l'école en collaboration avec les parents d'élèves. Monsieur Carnaval a terminé sa marche en brûlant sur la cour de l'école pour le plaisir des petits et des grands.



Cette années pour le Carême, l'école a participé au financement d'un chien au profit d'un aveugle. Il y a eu dans un premier temps l'opération casse-croûte le 11 mars, puis dans un deuxième temps une marche le 19 mars à laquelle ont participé tous les élèves de l'école. Chaque cycle avait un parcours différent. L'argent récolté a été donné à une association pour financer le chien guide.

Le jeudi 7 avril, les enfants de cycle 1 et de cycle 2 ont assisté à un spectacle musical animé par Gérard DELAHAYE à la salle Artus de Noyal-Pontivy.



Le 12 avril, les élèves du cycle 3 ont participé au cross du collège les Saints-Angess, à Pontivy. Cette manifestation a pour but de faire découvrir aux futurs 6^{ème} la vie du collège. Après la course, les enfants sont allés mangés au self : « c'est un peu comme le MacDonald. C'était bon ! » La journée s'est terminée par la remise des prix et par un lâché de ballons.

Cette année, les élèves de cycle 3 partent pour une classe embarquée du 8 au 13 mai. Les enfants se répartiront sur deux voiliers : un monocoque et un catamaran. A bord, les élèves devront préparer les repas, entretenir les bateaux, barrer.

ils visiteront Belle-Île, Houat et Hoëdic, pêcheront et se comporteront comme de vrais petits marins. A cette occasion, l'école de Houat est venue rencontrer les petits Kerfournais le 8 avril.

La Kermesse aura lieu le dimanche 22 mai.

Pour toutes inscriptions, vous pouvez contacter l'école au 02.97.38.36.41.



Présentation du parking derrière la salle polyvalente

